

Incendie du centre de documentation OMVS à St Louis du Sénégal, le 4 Février 2020.

Le 4 février 2020, une manifestation de pêcheurs de Guet Ndar a dégénéré et les manifestants s'en sont pris à l'agence de la SENELEC et au Centre de documentation de l'OMVS (Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal regroupant les 4 pays du bassin hydrographique) en le pillant et en l'incendiant.

La manifestation était due à la non délivrance par les Autorités sénégalaises des licences de pêche pour cause d'arriérés de paiement des amendes infligées aux pêcheurs par la Mauritanie dans ses eaux territoriales pour pêche non autorisée ou autres infractions.

Les ordinateurs et matériels du centre de documentation ont été volés et/ou cassés, la documentation jetée par les fenêtres. Le feu a fait le reste, les pompiers n'ayant pu approcher à temps en raison de la foule et des dispositifs de sécurité, mais ils ont finalement pu éteindre l'incendie. La salle des archives étant blindée, celle-ci n'a pas été pillée mais les fumées et l'eau des pompiers ont certainement causé des dégâts.

Ce bâtiment, connu par la population de Saint Louis pour être celui du « Gouvernement de Mauritanie » dont il fut le siège entre 1960 et 1962, fut donc incendié à ce titre bien que rétrocédé à l'OMVS par la Mauritanie il y a des années.

La situation économique des pêcheurs reste préoccupante (stocks de poissons et territoires de pêche, surpêche industrielle par des flottes étrangères pendant des années) et l'érosion du littoral a déjà fait tomber un premier rang de maisons de Guet Ndar dans la mer ajoutant un supplément à la détresse de ceux-ci. Le chef de la police, le colonel Kébé, militant de l'opposition, aurait été suspendu.

Incendie du centre de documentation OMVS à St Louis, le 4 Février 2020. (Photos du 9 février)



Incendie du centre de documentation OMVS à St Louis, le 4 Février 2020. (Photos du 9 février)



Incendie du centre de documentation OMVS à St Louis, le 4 Février 2020. (Photos du 9 février)

